

**Compte rendu de la première réunion (en visio) de la commission :**  
**Avant le cursus, c'est quoi le théâtre dans les conservatoires ?**  
**Découverte – éveil / initiation**

**vendredi 18 juin 2021 à 9h30**

---

Présents : Léandre Arribes, Estelle Aubriot, Manon Conan, Claire Chaperot, Anne Courpron, Pascale Crespy, Antoine de La Morinerie, Audrey Laforce, Gwenaëlle Laure, Benjamin Meneghini, Marie Mézière, Valérie Pujol, Anna Vilas Martinez

Absents : Delphine Jonas, Céline Garcia, Olivia Sabran, Justine Pouvreau, Audrey Stahl-Truffier

Excusée : Chloé Houbart

Secrétaire de séance : Valérie Pujol, Gwenaëlle Laure.  
Relecture : Pascale Crespy, Joris Tartamella

### **Introduction**

Antoine, président de l'anPad rappelle la perspective de la réécriture du SOP en SNOP – Schéma National d'Orientation pédagogique, qui prendra une valeur réglementaire suite à la révision des critères de classement des conservatoires qui devrait être arbitrée par la Ministre de la culture d'ici fin 2021 (conséquences de la publication des décrets d'application du Diplôme National). Les réflexions de la commission avant le cursus pourront contribuer à reformuler, enrichir et compléter le SOP existant. Les sujets de l'éveil et de l'initiation au théâtre ont déjà fait l'objet de travaux au sein de l'anPad. Ces sujets ont été moins questionnés que d'autres toutefois ils ont donné lieu à des temps de réflexions et de production d'écrits. La partie découverte (avant le cursus) sera développée et réécrite à partir d'un premier travail *Le petit traité*. Le document est à l'usage de ceux qui aimeraient faire découvrir le théâtre aux enfants et aux adolescents. Le C.A a acté sa mise en ligne, comme ressource sur le site de l'anPad.

Lors de nos rencontres, il s'agit d'échanger sur la question des répertoires : répertoires Jeunesse. Oui, mais pas que. Et d'aborder l'importance d'associer la réflexion sur les C.H.A.T – Classes à Horaires Aménagés en partenariat avec l'Education Nationale – à celle d'Avant le cursus, en général.

Joris souligne qu'avec les commissions thématiques le CA de l'anPad souhaite impliquer les adhérents. Cette année 2021 l'anPad compte 240 adhérents et le CA regroupe 11 personnes (pour 12 places selon les statuts). Pour son fonctionnement, la commission a besoin d'un.e référent.e et d'un (ou une) preneur de notes (bon à savoir : les personnes ne sont pas nécessairement dans le CA de l'anPad). Pour des raisons d'efficacité, Joris Tartamella a été proposé comme référent dans un premier temps et il prend en charge la prise de notes de cette première réunion. Il souhaite être secondé dans cette commission (Pascale Crespy s'est proposée).

## Tour d'écran des présents

- Antoine de la Morinerie : Conservatoire de Cergy : éveil à COP + travail en réseau.
- Joris Tartamella : Conservatoire de Franconville : 95, Eveil, initiation et Cycles 1 & 2, adultes
- Pascale Crespy : Conservatoire de Fontainebleau : Adultes, initiation + Eveil (ouverture prochaine Cycle 1) + partenariat éducation nationale avec les collègues
- Claire Chapereau : Cie les explorateurs : ateliers enfants/ados/adultes
- Valérie Pujol : Fontenay-sous-Bois : Classes CHAT + école municipale (13-14 ans)
- Manon Conan : Saint-Quentin en Yvelines, éveil, initiation et cycles + adultes et personnes en situation de handicap + CHAT de Clamart
- Anne Courpron : Conservatoire de Toulouse, Cursus éveil pour 10-12 ans sous forme de stages pdt vacances + cursus en initiation (13-14 ans 2h30/semaine)
- Anna Vilas : Conservatoire de Béziers, en réorganisation. Cours de parcours 1 (5-6 ans : danse+musique+théâtre) donc en collaboration avec les autres artistes enseignants, éveil (8 – 10) initiation (11 – 14) et Cycle 1 pour plus de 15 ans + Classes CHAT (20 élèves par classe en REP+) en réseau avec 4 autres conservatoires (classes prépa)
- Estelle Aubriot : Centre culturel 95 (Roissy en France) : Eveil artistique (danse+musique+théâtre)
- Gwenaëlle Laure : Conservatoire Saint Laurent du Var, Eveil, initiation, Cycles 1, 2 et 3 (2 professeurs) + ateliers adultes, présente depuis 1<sup>ère</sup> réunion sur le sujet « avant les cycles ».
- Audrey Laforce : Conservatoire de Saint-Priest (69), CRC, petite enfance : parcours découverte CE1 tous arts confondus, Partenariat entre musique et théâtre, (dominante et mineure) classes d'éveil (CE1+CE2) et Initiation (CM1+ CM2), cycle 1 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>), cycle 2 (Lycéens + adultes)
- Léandre Arribes : Conservatoire de Bordeaux, atelier découverte (15-17), CHAT portée par scène nationale, pas d'offre pour les plus jeunes.
- Benjamin Meneghini : Conservatoire de Choisy-le-Roi, ouverture à la rentrée de plusieurs classes d'Eveil (7-9) et d'initiation (10-16)
- Marie Mézière : Conservatoire de Meudon (retraîtée) auteur du « petit traité... », document de travail qui va être mis en ligne sur le site de l'anPad.

## Principaux échanges

- Antoine rappelle que dans les établissements agréés par l'Etat, l'enseignement du théâtre est un service public. Les usagers paient une cotisation. Il souligne la mise en place des terminologies : éveil, initiation sont des termes qui sont rattachés à l'enseignement de la musique. Il rappelle la préconisation de l'anPad (préférence pour le mot découverte). Il rappelle qu'en 2014 il a été question de débaptiser les conservatoires et les renommer Maison de pratique artistique amateur. La loi L.C.A.P a réintroduit les Conservatoires et l'enseignement initial dans l'organigramme du ministère de la Culture mais il faut être vigilant et rappeler que le cœur de l'enseignement initial de l'art dramatique (théâtre) est la formation de l'acteur donc des Cycles 1 et 2 (vigilance afin de ne pas glisser vers l'animation).

Premiers échanges : A Paris : pour le théâtre : 17 projets distincts. En théâtre on a du mal à avoir des socles communs. (Certe chaque conservatoire d'arrondissement présente son projet pédagogique, mais il est appuyé sur un Règlement pédagogique des études qui a une valeur réglementaire pour tous les établissements). Le premier Cycle à Paris était à partir de 18 ans, mais un glissement s'opère pour rajeunir l'accès aux études de théâtre et s'accorder avec le S.O.P. La ville de Paris a la volonté d'ouvrir davantage à un public plus jeune (Initiation pour les 15/18 ans – 3 heures – assez proche du Cycle 1 du S.O.P (mise en place depuis une dizaine d'année) et Découverte pour le 12/15 ans (mise en place récente)

De façon un peu provocante, Antoine dit que l'enseignement spécialisé n'a pas de relations avec l'Education Nationale, puisque « *Quand l'école ferme, le conservatoire ouvre* ». (Clivage entre enseignement obligatoire (Education Nationale) et non-obligatoire (Conservatoire) est un vrai sujet à traiter.

Référence Folio et enregistrements des tables rondes des Journées d'Avignon de 2016 : *Enseigner le théâtre, enseigner la liberté*.

- Audrey évoque les projets communs possibles avec la musique et la danse. Les professeurs de musique se fédèrent facilement pour faire un projet commun, quand les professeurs de théâtre multiplient les projets séparés. Les musiciens sont plus organisés depuis de nombreuses années.
- Anna expose le problème d'un trop grand nombre d'élèves à accompagner. Elle parle de sa sensation. « *D'être empêchée de pratiquer une vraie pédagogie théâtrale* ».
- Elle suggère que le prochain SNOP mentionne un nombre limité d'élèves pour chaque niveau. « *Là où elle est, la direction cherche à faire du chiffres* ». Nous sommes poussés à être dans une efficacité. Ce qui est attendu est plus de l'ordre du divertissement et moins de la pédagogie. Est-ce que dans le prochain SNOP on ne pourrait pas limiter le nombre d'élèves par classe !? Chaque conservatoire devrait nommer son nombre d'élèves maximum par professeur. Chaque professeur ne peut pas accompagner plus de « tant » d'élèves. Dans le SNOP il est inscrit un maximum de 16 élèves par classe (la classe CHAT = cahier des charges + nombre d'heures pratiques et théoriques).
- Manon confirme que la question des effectifs est une grande lutte avec l'éducation nationale. Il faudrait pouvoir sortir de la notion de « *groupe-classe* ».
- Marie : les conditions de travail des artistes enseignant nécessitent la vigilance.
- Benjamin témoigne que la période COVID qui a imposé un enseignement à distance a montré l'avantage d'un travail plus qualitatif. Avec des effectifs réduits « *nous travaillons mieux avec un effectif moindre* ». Les cours en visio (car covid) ont permis peut-être de se rendre compte qu'en plus petit effectif on travaille mieux. « *C'est un combat commun à mener. Nous devons militer ensemble pour faire connaître la spécificité de l'enseignement du théâtre* ». Antoine cite le SOP actuel avec le nombre de 16 élèves maximum en cursus. (Les conservatoires ont des règlements des études et le nombre de place peut y être précisé)

- Gwenaëlle fait le constat que nombre de AEA – sont confrontés à une surcharge de travail du fait des missions de poste qui recouvrent tous les niveaux. Spécificité de l'enseignement du théâtre : nous travaillons sur l'individu dans le collectif. Suivre, enseigner, accompagner cinquante élèves, voire plus, de différents niveaux, est difficile, fatigant et souvent mal rétribué. Ce problème rejoint l'un des enjeux posés par notre commission : la revalorisation des artistes enseignants et l'amélioration des conditions de travail. Elle souligne la méconnaissance de l'implication des AEA ainsi que la différence marquée avec les effectifs des PEA en CRR ou CRD qui ont en charge un nombre d'élèves moindre avec moins de spécificités à prendre en compte.

Elle expose les enjeux de la commission : la revalorisation des AEA, la responsabilité engagée dans le développement de l'enfant et les questions d'éthique. Document édité par l'APAD (avant ANPAD) en 2004 : « *pédopsychologie et éveil au théâtre* » de Christine Leprince psychanalyste et psychothérapeute (Journée du 21 novembre 2004). Sur l'évaluation : c'est plus une idée d'appréciation, qui vient d'eux aussi : auto-évaluation de l'enfant et du groupe. Partage son expérience de confronter deux fois par an ses élèves à une auto-évaluation ; l'élève est impliqué, il participe à son évolution, verbalise ses points forts et ses difficultés. De même, pour le groupe. L'auto-évaluation permet de réguler différents problèmes du collectif (absentéisme, implication, débordements.... etc.).

- Audrey Laforce (Saint Priest) réagit, et fait état que des PEA peuvent être en charge de classe d'éveil et d'initiation, en plus des trois cycles du cursus et de CHAT en milieu scolaire. Ils peuvent donc également eux aussi se trouver en surcharge.
- Léandre : Dans le cadre des CHATS, il ne faut pas se laisser manipuler par l'éducation nationale. Solution > suggérer aux enseignants de l'éducation nationale de mettre en place un système d'options des pratiques. Artistiques ou autres, pour créer des groupes spécifiques avec des effectifs adaptés. Effectifs en classes CHAT. Une demi-classe en travaillant sur les options est possible. Ne pas se laisser faire par l'éducation nationale. La question de l'évaluation n'apparaît pas avant le cursus dans le SOP. Alors que pour les classes CHAT oui. Car on suit le Schéma de l'Éducation Nationale.
- Audrey revient sur la notion de Collectif et Individuel. Elle aborde le sujet de l'Évaluation ou Appréciation de l'élève en éveil et initiation (elle mentionne les travaux de l'anPad auxquels elle se réfère). Sa pratique : fiche de suivi pour chacun de ses élèves. Elle préconise de mentionner dans le nouveau SNOP, l'utilisation d'un livret de suivi de l'élève.
- Pascale Crespy prend la parole sur les questions de l'évaluation, cette année j'ai été confrontée dans mes classes éveil qui ont eu une attitude pas très chouette « éthiquement » et au bout de 3 ans je n'ai pas réussi à leur faire « comprendre » le

groupe, à les amener à un comportement collectif. Le livret permet de laisser une trace de ça. Elle s'est proposée de seconder Joris. Elle sera présente à Avignon.

### **Bilan de la réunion et perspectives**

Souhaits d'échanger les coordonnées des participants. Rendez-vous à Avignon mi-juillet.

**Fin de la réunion 11h**